

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS ?

Tous les déchets verts collectés à votre domicile seront valorisés en compost, excellent engrais naturel, dans la filière de recyclage mise en place par Bordeaux Métropole.



HÔTEL DE VILLE
Place de la Ve République

Point info déchets verts
Ouvert le lundi de 14h30 à 19h,
le mardi de 9h à 12h30,
le mercredi et le jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

05 57 93 66 24
dechets.verts@mairie-pessac.fr

	DATES DE RAMASSAGE PAR MOIS ET PAR QUARTIER	MARS 2015	AVRIL 2015	MAI 2015	JUIN 2015	SEPT 2015	OCT 2015	NOV 2015
SECTEUR 1	Noès / Le Monteil	MER 4 MARS	MER 1ER AVRIL	MER 6 MAI	MER 3 JUIN	MER 2 SEPT	JEU 1ER OCT	MER 4 NOV
	date limite d'inscription	jeu 26/02	jeu 26/03	jeu 30/04	jeu 29/05	jeu 27/08	jeu 24/09	jeu 29/10
	Les Échoppes-Le Vallon / Verthamon Haut-Brion	JEU 5 MARS	JEU 2 AVRIL	JEU 7 MAI	JEU 4 JUIN	JEU 3 SEPT	MER 7 OCT	JEU 5 NOV
	date limite d'inscription	jeu 26/02	jeu 26/03	jeu 30/04	jeu 29/05	jeu 27/08	jeu 1/10	jeu 29/10
	Casino / Bourg / Sardine	MER 11 MARS	MER 8 AVRIL	MAR 12 MAI	MER 10 JUIN	MER 9 SEPT	JEU 8 OCT	MAR 10 NOV
	date limite d'inscription	jeu 5/03	jeu 2/04	jeu 7/05	jeu 4/06	jeu 3/09	jeu 1/10	jeu 5/11
SECTEUR 2	Saige / Chiquet-Fontaudin / Brivazac-Candau / La Paillère-Compostelle	JEU 12 MARS	JEU 9 AVRIL	MER 13 MAI	JEU 11 JUIN	JEU 10 SEPT	MER 14 OCT	JEU 12 NOV
	date limite d'inscription	jeu 5/03	jeu 2/04	jeu 7/05	jeu 4/06	jeu 3/09	jeu 8/10	jeu 5/11
SECTEUR 3	France Alouette	MER 18 MARS	MER 15 AVRIL	MER 20 MAI	MER 17 JUIN	MER 16 SEPT	JEU 15 OCT	MER 18 NOV
	date limite d'inscription	jeu 12/03	jeu 9/04	jeu 15/05	jeu 11/06	jeu 10/09	jeu 8/10	jeu 12/11
	Arago-La Châtaigneraie	JEU 19 MARS	JEU 16 AVRIL	JEU 21 MAI	JEU 18 JUIN	JEU 17 SEPT	MER 21 OCT	JEU 19 NOV
	date limite d'inscription	jeu 12/03	jeu 9/04	jeu 15/05	jeu 11/06	jeu 10/09	jeu 15/10	jeu 12/11
SECTEUR 4	3M-Bourgailh	MER 25 MARS	MER 22 AVRIL	MER 27 MAI	MER 24 JUIN	MER 23 SEPT	JEU 22 OCT	MER 25 NOV
	date limite d'inscription	jeu 19/03	jeu 16/04	jeu 21/05	jeu 18/06	jeu 17/09	jeu 15/10	jeu 19/11
	Magonty / Toctoucau / Cap de Bos	JEU 26 MARS	JEU 23 AVRIL	JEU 28 MAI	JEU 25 JUIN	JEU 24 SEPT	MER 28 OCT	JEU 26 NOV
	date limite d'inscription	jeu 19/03	jeu 16/04	jeu 21/05	jeu 18/06	jeu 17/09	jeu 22/10	jeu 19/11

Ville de Pessac - Direction de la Communication - Réalisation et impression : imprimerie municipale - Février 2015 . Papiers issus de forêts gérées durablement © fotolia.

VILLE DE Pessac

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS PESSAC

MODE D'EMPLOI & CALENDRIER 2015

L'ESSENTIEL

La **collecte au domicile** des Pessacais est **gratuite**, à hauteur de 1m³ de déchets maximum (sacs ou fagots), une fois par mois, par foyer et par quartier

L'**inscription** se fait au plus tard le **jeudi** de la semaine qui précède le jour du ramassage souhaité

Des **sacs transparents réutilisables** de 100 L, fournis gracieusement, doivent être utilisés pour le ramassage (maximum 10 sacs par collecte)

Les déchets verts déposés après la collecte ne pourront pas être ramassés par la Ville et seront considérés comme «dépôts sauvages» s'ils sont laissés sur le trottoir.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Étape 1

Je choisis la date à laquelle je souhaite que la Ville de Pessac passe devant mon domicile, en fonction de mon secteur (limité à 1 ramassage par mois et par foyer - voir calendrier au dos).

Étape 2

Je me pré-inscris obligatoirement au **05 57 93 66 24** ou par mail : **dechets.verts@mairie-pessac.fr**, au plus tard le jeudi de la semaine qui précède le jour de ramassage choisi (voir calendrier au dos).

Étape 3

Si je n'en ai pas déjà récupéré, je viens retirer les sacs transparents de 100 L dans lesquels je dois mettre mes déchets verts (10 sacs x 100 L maximum par collecte = 1m³. Ils sont réutilisables et vous sont restitués à chaque collecte. Dans le cas où un ou plusieurs sacs seraient devenus inutilisables, ils vous seront remplacés gratuitement).

Vous pouvez récupérer ou remplacer vos sacs au Point info déchets verts, Hôtel de Ville, place de la Vᵉ République. Ouvert le lundi de 14h30 à 19h, le mardi de 9h à 12h30, le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Étape 4

Je respecte les consignes de tri des déchets verts pour remplir mes sacs ou constituer mes fagots. Je les dépose devant mon domicile la veille au soir ou le matin avant 8h. Je veille à laisser le passage pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Ce que JE PEUX faire collecter

> SACS DE 100 L - maximum 10 sacs

Tonte de pelouse, feuilles et déchets floraux





OU

> FAGOTS - maximum 10 fagots

Branchages et tailles de haies




Les branchages constituant chaque fagot ne peuvent excéder 8 cm de diamètre et doivent être liés à l'aide d'une ficelle (fil de fer interdit). Chaque fagot ne peut excéder 1m de long et 35 cm de diamètre.

OU

> SACS + FAGOTS

Vous pouvez faire collecter les 2 types de déchets. Par exemple : 6 sacs + 4 fagots, toujours dans la limite de 10 au total.

Afin de respecter les conditions de travail des agents municipaux, nous vous remercions de constituer des sacs ou fagots de poids raisonnable

Ce que JE NE PEUX PAS faire collecter

Bâches et sacs plastique, troncs ou souches d'arbres, morceaux de bois autres que branchages, cendres, pots de fleurs, pierres, cailloux et terre, produits d'entretien de jardin, outils de jardinage, restes alimentaires.

Tous ces déchets sont à apporter en déchetterie (les restes alimentaires peuvent être compostés à votre domicile)



NOUVEAUX HORAIRES

*Vous pouvez accéder aux 17 centres de recyclage de la métropole, muni de votre macaron, 7j/ 7 (sauf jours fériés) de **8h30 à 12h30** (fermeture les mardis matins) et de **13h15 à 18h***



À Pessac, 2 déchetteries :

- *2 chemin de la Princesse / 05 35 38 91 10*
- *rue Gutenberg / 05 57 92 60 81*